

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Archives de Williams Sassine](#)[Collection La malle de Sassine](#)[Collection 16. Archives de presse de Williams Sassine](#)[Collection Articles de presse et interviews de Williams Sassine](#)[Item Article : "Fortes émotions à Limoges"](#)

Article : "Fortes émotions à Limoges"

Auteur(s) : Georges Baguet ; Politis

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Georges Baguet ; Politis, Article : "Fortes émotions à Limoges", 1995/10/03

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/francophone/items/show/4120>

Copier

Description & analyse

Analyse1995.10.03 Fortes émotions à Limoges / Georges Baguet in Politis

Contributeur(s)

- Élisabeth Degon
- Jules Musquin

Informations générales

Cote16.1.15

Collation1

Présentation

Date[1995/10/03](#)

Mentions légales

- Fiche : Élisabeth Degon, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre

utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Nombre de pages1

Notice créée par [Jules Musquin](#) Notice créée le 08/09/2025 Dernière modification le 28/10/2025



En revenant de la manif

30 septembre 1995. 18 heures. Par petites vagues, les derniers manifestants arrivent à la Bastille. Peu à peu, le cortège se disloque. Rue Saint-Antoine, des petits groupes de CRS bavardent sur les trottoirs. Soudain, des cris. Un homme, dont le blouson tapissé de badges indique clairement qu'il revient de la manif contre la reprise des essais nucléaires, pousse un handicapé dans son chariot. Quatre ou cinq CRS lui barrent le chemin. Non, il n'ira pas avec son ami handicapé rejoindre la station de métro voisine. A moins qu'il n'enlève ses badges.

L'homme crie au scandale. Nous sommes quelques-uns à venir crier avec lui. Le cordon de CRS barre la rue et laisse filtrer, un par un, les manifestants. Ceux du moins qui ne portent pas de badges ni n'ont de tract dans les mains. Ou

ceux qui acceptent de s'en défaire. De nombreux étrangers, Européens, Néo-Zélandais, nous regardent. Dans leur regard, un voile de pitié : pauvre France, pauvres Français...

30 septembre 1995. 18 h 30. Un rendez-vous m'attend. Je décide de franchir le cordon de CRS. Comme je ne porte aucun badge, on me laisse passer sans problème.

30 septembre 1995. 18 h 30. Le soir déjà tombe. Normal : le pays est repassé à l'heure d'hiver.

Curieusement, l'heure d'hiver soudain m'accable : tant de lourds nuages noirs partout ; tant de sombres uniformes ; tant d'images d'avant, tant d'images d'ailleurs, de ces aïeux et de ces avant où penser, simplement penser, et le dire est interdit. Heure d'hiver.

Sylvie Blanchet
Orléans (Loiret)
(Octobre 1995)

Fortes émotions à Limoges

Mamy Wata, la sensuelle déesse des eaux, s'arrachera-t-elle à la malédiction qui l'empêche de rejoindre son amant ? C'est la légende. Pourront-ils, elle et lui, s'arracher au monde villageois (traditions pesantes, chaleur accablante, nuées de moustiques) et aller là-bas, au pays de la modernité, la France « où tous les Blancs sont riches » ? C'est le registre de la réalité. On va de l'un à l'autre, du rêve à la réalité, dans cette belle pièce de William Sassine, *la Légende d'une vérité* créée début octobre, à Limoges (cf. *Politix*, n° 359) par le Théâtre national de Guinée, dans une superbe mise en scène mi-guinéenne (Siba Fassou), mi-qubécoise (Gill Champagne). On ne verra pas le spectacle à Paris, hélas ! On l'aura vu en revanche à Conakry, Limoges, puis à Tunis.

La pièce guinéenne fut une des riches révélations du XII^e festival des francophonies de Limoges. Le Liban (*la Poche secrète*, remarquable adaptation par Siham Nas-

ser d'un roman de Rachid Boudjera), l'Algérie (*le Patio du pays éperdu*, de Ziani-Chérif Ayad), le Québec (*Cendres de cailloux*, de Daniel Danis), le Cambodge, avec son théâtre d'Ombres, donnèrent au festival de grands moments. Des moments de fortes émotions théâtrales. Et davantage encore.

La vérification que la langue française n'est pas la propriété des Français. Qu'elle les dépasse singulièrement, qu'elle appartient au bien commun de l'humanité. (De même Beethoven n'est pas la propriété des Allemands...). La nostalgie d'une grandeur passée qui peut s'attacher à la défense de la langue française est ici balayée par le souffle créateur. Alors que les replis nationalistes et frileux menacent partout, alors que Le Pen nous tire imbécilement en arrière, la francophonie, ouverture culturelle, en nous décentrant, apporte le salutaire et puissant vent du large. Il faut s'en réjouir.

Georges Baguet
Paris
(Le 3 octobre 1995)

A c t i o n

Ni indifférent, ni indisposé, pour reprendre les termes, bien sévères, employés par M. Bernard Langlois dans son éditorial (*Politix*, n° 360). Simplement un peu fauché : un don de 100 F à l'association.

(Roger Leroy, Québec)
N'hésitez pas ! Quand l'association « Pour le Nouveau Politix », va, le journal aussi

Amis de Politix,

• Jean-Claude Mancione propose d'être correspondant de l'association. Prenez contact avec lui : 6, plan du Colombier, 34750 Villeneuve-les-Maguelonne. Tél. : 67 69 32 95.

• Poitiers (Maison des trois quartiers) : débats : le 19 octobre, Pierre Radane (« Quelles énergies pour quelle société ? »), le 22 novembre, Jean-François Blet (l'action du citoyen dans la vie politique locale). Contact : Dominique Leblanc, 35, bd A.-France, 86000 Poitiers.

Tunisie

Chirac rend visite, le gouvernement tunisien réprime. Le professeur Moncef Marzouki (ancien président de la LDH tunisienne) vient de voir refuser sa demande de congé. Il voulait se rendre à diverses invitations en Europe et aux Etats-Unis. Son service à la faculté de médecine de Sousse a été supprimé, ses proches sont inquiétés. Mohamed Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes, vient d'être arrêté le 9 octobre. Le prétexte : argent en dollars retrouvé chez lui, payé par un pays étranger (allusion à la Libye), d'où une possible inculpation pour trahison nationale ! Il est maintenu en détention au ministère de l'Intérieur (connu pour ses ateliers de torture). Centre d'information et de documentation sur la torture en Tunisie, 14, rue de Chaillot, 25000 Besançon. Tél. : 81 50 85 84. Fax : 81 50 70 54.

Palestine

Avant la signature de la Déclaration de principes israélo-palestinienne (septembre 1993), en l'absence d'un Etat, les ONG palestiniennes ont joué un grand rôle. Aujourd'hui, elles aident à

la constitution des structures de clivé civile. Dans ce contexte, la forme des ONG françaises pour la lestine organise les 20 octobre (8 h 30-18 h 30) et 21 octobre (17 h) une rencontre internationale le thème : « Palestine, solidarité développement ».

Centre des conférences internationales 19, av. Kléber, 75016 Paris. Secrétaire : Cimade, service solidarité internationales, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : (1) 44 18 60 60. Fax : (1) 45 18 60 50.

Nantes : manif maintenant

Les artistes cubains qui devaient venir au festival font les frais de la raison d'Etat. Mais la manifestation contre l'embargo est maintenue RDV, le 21 octobre, 15 h, place Royale. Une pétition circule.

A lire

• La Lettre de Reporters sans frontières (mensuel) : RSF fête ses dix ans avec le n° 73 de sa lettre. Bilan global positif pour l'association qui maintenant avoir une dimension internationale. Sa devise : « Défendre le droit d'informer et le droit d'être informé ». RSF, 5, rue Geoffroy-Marie, 75009 Paris. Tél. : (1) 44 83 84 84. Fax : (1) 45 23 84 84.

• Images Nord-Sud (trimestriel) recensant des productions du Sud et du Nord sur la déforestation, l'environnement, les cultures. Au maire : « Femmes et développement Pékin 1995 ». Edité par l'Association des Trois Mondes (ATM), Centre d'ATM, 63 bis, rue de Valenciennes, 75005 Paris. Tél. : (1) 46 54 74 64. Fax : (1) 46 54 74 49. 30 h.

Délits de solidarité

Sylvia et son ami congolais (sans papiers) vivent ensemble depuis deux ans. Ils décident de se marier. Résultat : trois mois de prison avec sursis pour la jeune femme (aide au séjour irrégulier d'un étranger), trois mois de prison pour lui et une interdiction de séjourner sur le territoire français pendant trois ans (tribunal de Nanterre, le 12 octobre). Atteinte fondamentale à la liberté de se marier, violation de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, dénonce le Mrap. L'homme, dénonce le Mrap. A Paris, la s'ouvrir le 13 novembre.

le procès de 80 personnes, dont 40 Britanniques. Leur crime : avoir barge des réfugiés basques. Finalement l'invitant se voit délégué des pouvoirs de police, voire de justice : contrôler et juger les autres. regard de la loi.

Françoise Gallan
Mrap, 89, rue Oberkampf,
75563 Paris Cedex 11.
Tél. : (1) 47 14 33 50.
Comité parisien de soutien
aux inculpés, c/o PAOL SCE, BP 23,
75624 Paris Cedex 13.